



Le municipalisme libertaire : qu'est-ce donc ?

Elias Boisjean

3 septembre 2018

Texte inédit pour le site de Ballast — rubrique « Qu'est-ce donc ? »

Le municipalisme libertaire — également appelé « communalisme » — est né au début des années 1970 sous la plume de Murray Bookchin, penseur et militant étasunien de l'écologie sociale. Il s'avance, depuis, comme l'une des propositions anticapitalistes les plus structurées. Fort des trois échecs du siècle dernier (le communisme d'État, les révoltes anarchistes et le réformisme parlementaire), le municipalisme libertaire entend, par un processus révolutionnaire articulant local et global, « remplacer l'État, l'urbanisation, la hiérarchie et le capitalisme par des institutions de démocratie directe et de coopération ». L'expérience conduite au Rojava, en Syrie, a popularisé l'invitation bookchinienne, jusqu'alors confidentielle. Explications. ≡ Par Elias Boisjean



Murray Bookchin est mort cinq ans après l'écroulement du World Trade Center et douze mois avant l'éclatement de la crise des *subprimes*. Théoricien de premier plan de l'écologie sociale et du municipalisme libertaire, il voulut, selon les mots de sa biographe [Janet Biehl](#), « ressusciter la politique dans le sens ancien du terme ». Autrement dit : la *polis*, en grec, la Cité, la communauté de citoyens libres et autonomes.



Dépasser le marxisme, l'anarchisme et le réformisme

Bookchin fut tour à tour membre du Parti communiste (années 1930), militant trotskyste (années 1940), porte-drapeau de l'anarchisme (années 1950 à 1980) puis voix critique de ce dernier : cette évolution lui permit d'appréhender, de l'intérieur, ce qu'il tenait pour les forces et les faiblesses de chacune de ces traditions politiques, philosophiques et économiques. Que reprocha-t-il, à grands traits, aux marxismes ? Leur centralisme, leur focalisation fantasmée sur le prolétariat d'usine, leur avant-gardisme, leur autoritarisme léniniste, leur désintérêt pour l'éthique, leur désir éminemment cartésien de soumettre la nature, leur lecture linéaire de l'Histoire, leur appétit productiviste. Que reprocha-t-il, même, aux anarchismes ? Leur condamnation principielle du pouvoir, leur aventurisme, leur individualisme, leur dogmatisme, leur rejet de tout système électoral, leur mépris du principe majoritaire. Quant au réformisme — autrement dit la voie parlementaire et l'accession au pouvoir par les urnes —, il le tenait pour fondamentalement incapable de mettre fin au mode de production capitaliste, à la tyrannie de la croissance, à l'impératif compétitif et à la dévastation des écosystèmes.

L'écologie sociale contre l'écologie profonde

« *L'espèce humaine n'est pas l'ennemi : la minorité possédante en son sein, si.* »

La lutte écologique n'est pas, en elle-même, garante d'un quelconque projet collectif émancipateur : du GRECE au récent désir, formulé par l'une des têtes des Républicains, de construire « *une écologie de droite*¹ », du trop fameux « capitalisme vert » au localisme identitaire soucieux de « *traditions ancestrales* » et de se « *réenraciner* » contre les nomades autour de « *l'amour du terroir*² », la liste des écologistes contre-révolutionnaires n'a pas fini de s'étendre. Murray Bookchin prit donc soin d'arrimer l'écologie qu'il défendait à l'épithète « sociale » : de gauche, anticapitaliste et internationaliste. Née au début des années 1970, l'écologie dite « *profonde* » était l'une de ses cibles de prédilection : il l'accusait, avec sa vigueur coutumière, d'être irrationnelle, mystique, *malthusienne*, misanthrope, passéiste et possiblement raciste et fasciste. « *Presque tous les problèmes écologiques sont des problèmes sociaux* », expliqua-t-il ainsi dans son essai *Remaking Society*. L'espèce humaine n'est pas l'ennemi : la minorité possédante en son sein, si ; les outils technologiques ne sont pas un danger : ne pas les mettre au service de l'autonomie populaire, si³. Le municipalisme libertaire — ou communalisme — entendait donc répondre à cette double exigence sociale et environnementale.



Mettre en place les municipalités

En 1998, l'essayiste Janet Biehl publia, avec l'aval de Bookchin, le manifeste *Le Municipalisme libertaire* : une « *solution de rechange* » au système capitaliste, oppresseur de la Terre et de l'immense majorité de ses habitants, humains ou non. Autorisons-nous ce périlleux saut dans l'avenir : à quoi ressemblerait la prochaine révolution ?

Il s'agira, au commencement, de fonder un petit groupe municipaliste sur son lieu de vie. Une fois structuré, politiquement mûr et humainement soudé, il devra s'élargir et s'adresser aux habitants du quartier/bourg/village/arrondissement puis de la ville (partitionnée, à terme, en diverses *municipalités* selon sa superficie⁴) afin de devenir une force politique. Ce groupe — adossé à un règlement et prenant graduellement la forme d'un mouvement — optera pour un nom simple à mémoriser et affichera une identité politique accessible au tout-venant ; il s'agira de convaincre les citoyens alentour sur la base de deux ou trois points essentiels : les enjeux de proximité (vie quotidienne et travail), la démocratie directe et l'écologie. L'identité culturelle et historique locale pourra au besoin colorer ledit mouvement. L'éducation populaire sera au cœur de ce *processus* d'élargissement : un journal et un logo seront créés, des tracts distribués dans les espaces de sociabilité ordinaire, des affiches placardées et des conférences données — les cafés et les bars deviendront des espaces incontournables ; une culture et un bouillonnement politiques jailliront. Des manifestations seront organisées afin de lutter contre les projets locaux délétères ; un maillage avec les coopératives existantes, notamment alimentaires, sera mis en place. Le municipalisme libertaire aura vocation à s'adresser au plus grand nombre, et non aux militants ou aux citoyens déjà au fait des enjeux démocratiques et environnementaux.



Benjamin Zank | www.benzank.com

Le temps passant et la mobilisation militante opérant, le mouvement s'imposera comme un acteur clé de la vie journalière du quartier ou de la ville. La base institutionnelle des futures municipalités démocratiques sera *l'assemblée* : l'ensemble de la population d'un espace délimité sera convié à s'y retrouver afin de délibérer et de prendre en charge les questions d'intérêt commun — le citoyen perdra ainsi son statut de « *mineur incompetent* », soumis à la tutelle de l'État, et deviendra enfin « *majeur* » à mesure que la politique deviendra la « *province des amateurs, des gens ordinaires* ». Ces assemblées seront l'espace de la « *recorporalisation des masses* », de la formation du corps politique ; elles se réuniront à intervalles réguliers dans divers lieux possibles : cour d'école, auditorium, théâtre, église, salle des fêtes, etc. Leur durée sera fixée en amont et un règlement adopté afin d'encadrer, notamment, les modalités de prises de décision. Le bon déroulé de chaque assemblée, mobilisée autour d'un ordre du jour, sera rendu possible par un personnel révocable à tout instant en cas de violation dudit règlement. La liberté d'expression devra être « *la plus complète* », et ce quelles que soient les divergences idéologiques, éthiques ou partidaires. Les décisions seront prises, après débats, par votation et à la majorité — la minorité aura à s'y conformer, sans quoi la vie sociale « *se désintègre[ra] dans une cacophonie d'individus hargneux* ». Elle pourra sans contredit continuer d'exprimer ses désaccords et chercher à convaincre la majorité de réviser son jugement ; les dissidents devront exister : sans désaccords, une société ne pourrait être libre, vouée qu'elle serait à « *sombr[er] dans la stagnation* ».



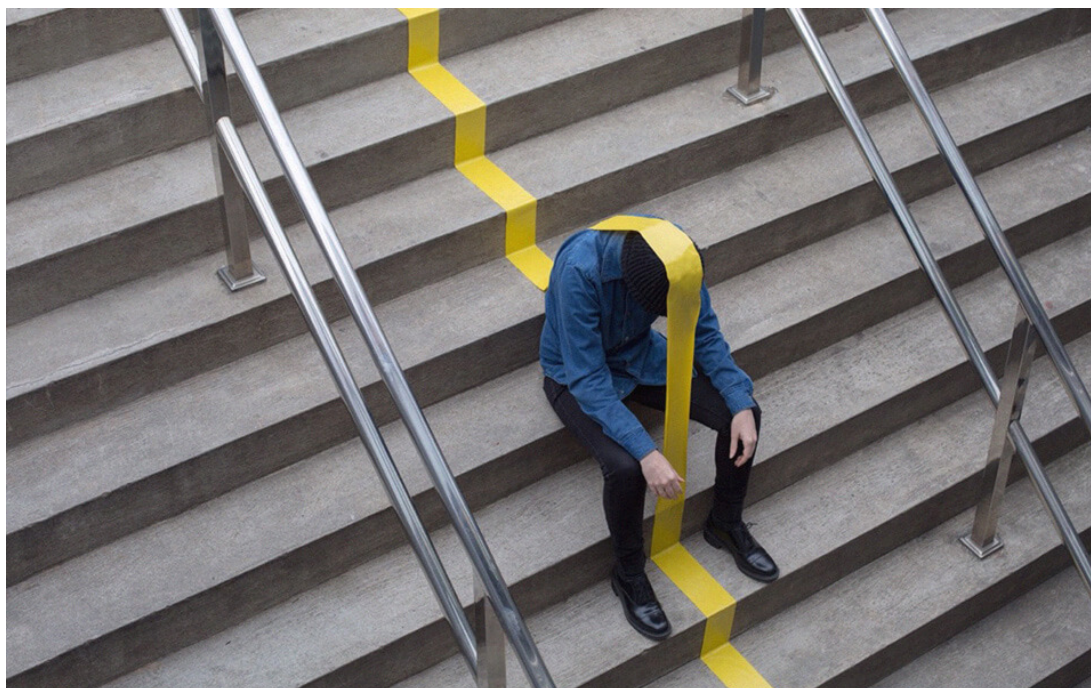
« Le temps passant et la mobilisation militante opérant, le mouvement s'imposera comme un acteur clé de la vie journalière du quartier ou de la ville. »

Ces assemblées interclassistes⁵ pas à pas mises en place, deux voies s'offriront. Le mouvement, fort de l'intérêt croissant de la population locale pour la démocratie directe, sollicitera le conseil municipal existant (présidé, en France, par le maire) et exigera de lui qu'il reconnaisse, légalement, la légitimité du municipalisme libertaire et sa participation effective à la vie politique. « *Il est hautement improbable* », avance toutefois Biehl, que les représentants de l'État y consentiront ; les militants municipalistes devront dès lors se présenter à chaque élection municipale afin de pouvoir, un jour, prendre la main sur le conseil municipal puis, par décision majoritaire, conférer les pleins pouvoirs aux assemblées municipalistes libertaires. Dans les pas de Bakounine, estimant que l'élection communale honore « *la volonté populaire* » et rend « *le contrôle* » possible à cette échelle, Bookchin estimait qu'il était vain et contre-productif de participer aux plus amples scrutins. Les campagnes électorales offriront une tribune supplémentaire : un programme concis sera diffusé, articulant en toute occasion les revendications locales avec le projet, plus abstrait, de transformation globale de la société et du monde (les *demandes minimales* et les *demandes maximales*, indexées à de brèves, moyennes et longues échéances). Parmi les premières mesures minimales, on lirait par exemple : interdiction des centres commerciaux (corrélée, en mesure maximale, à l'abolition de l'économie de marché) ; protection d'espaces à forts enjeux écologiques ; création de garderies et de foyers pour femmes battues.

Bien que Bookchin ait reconnu aux cadres et aux leaders leur légitimité historique et organisationnelle, les candidats ne parleront jamais en leur nom propre : ils représenteront le municipalisme libertaire et auront à répondre, devant le mouvement, de leurs faits et gestes. Il conviendra de se montrer prudent avec les médias de masse — très certainement hostiles — et de privilégier les dispositifs « communautaires » et les espaces où la parole ne sera pas systématiquement tronquée et individualisée. Les premiers échecs électoraux — inévitables — ne seront pas un frein et n'auront à susciter nulle amertume ; il se n'agira pas tant de gagner que de « *grandir lentement et organiquement* », de créer une vaste, solide et profonde toile sur l'ensemble du territoire. Se préoccuper des résultats lors des soirées électorales ne présentera donc, les premiers temps, que peu d'intérêt : il faudra plutôt s'armer de « *beaucoup de patience* ». Ni [prise d'assaut du Palais d'Hiver](#) ni succession de réformes, donc : le communalisme aspire à s'appuyer sur le *déjà-là* (les conquies émancipateurs) tout en



étendant et en radicalisant la démocratie.



Benjamin Zank | www.benzank.com

Mettre en place le confédéralisme

Les assemblées finiront pas obtenir les pleins pouvoirs dans un certain nombre de municipalités du (ou des) pays. Un *congrès de délégués*, dit *conseil fédéral*, sera mis en place via une *assemblée confédérale* — une « Commune des communes », en somme. Ces délégués ne seront pas des représentants mais des *exécutants* élus révocables à tout instant ; ils ne parleront pas à la place du peuple mais appliqueront les décisions actées à échelle municipale. Le conseil fédéral aura vocation à coordonner les municipalités, à régler les questions impossibles à traiter localement (la construction d'une route traversant le pays, par exemple) et à examiner les éventuelles dérives locales (si une municipalité, embourbée dans on ne sait quel esprit de clocher, en venait à décider majoritairement de discriminer les homosexuels, l'ensemble des délégués du conseil votera pour savoir si cette municipalité pourra poursuivre dans cette voie). C'est que le municipalisme libertaire, riche de l'héritage proudhonien, n'entend pas sacraliser le local ; il n'ignore rien des dérives possibles — présentement régulées, il est vrai, par la centralisation des États de droit capitalistes — et réfute l'autarcie autant que l'illusoire autosuffisance locale. D'où le second étage de l'échafaudage : le confédéralisme. Les



municipalités libertaires — qui, précisait Bookchin, devront être assez rapprochées pour passer à pied de l'une à l'autre — formeront des confédérations régionales puis, à mesure de leur essor, constitueront un vaste réseau interconnecté sur tout le territoire national, puis international : Bookchin appela à créer « *une Internationale dynamique, solidement enracinée dans une base locale* ». Cette articulation local/national/international constituera pourtant la réserve essentielle d'Olivier Besancenot et Michael Löwy, dans *Affinités révolutionnaires — Nos étoiles rouges et noires*⁶ : si le tandem marxiste libertaire salue, non sans admiration, la clairvoyance, la force prémonitoire et la cohérence de l'œuvre de Bookchin, ils prennent leur distance avec ce qu'ils nomment son « *culte du localisme* » et rappellent l'impérieuse nécessité d'une politique planificatrice.

Municipaliser l'économie

« Les classes fortunées seront expropriées ; les impératifs de croissance et de concurrence seront remplacés par les notions de limite et d'équilibre. »

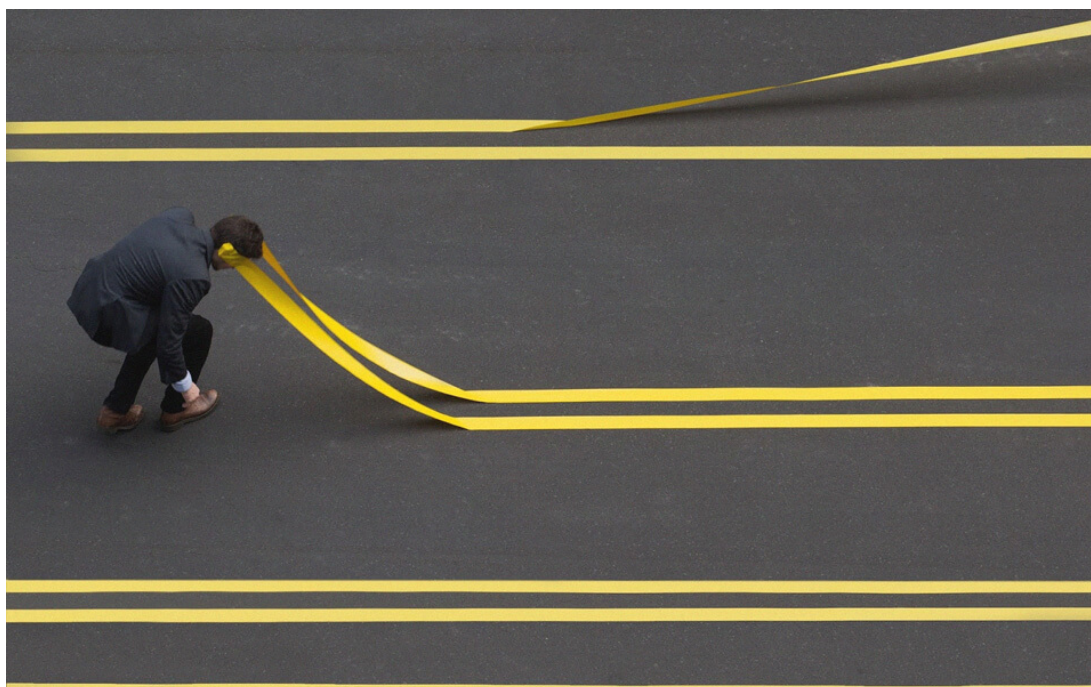
Le municipalisme libertaire trace une troisième voie entre la nationalisation et la propriété privée : la municipalisation. Les coopératives ne peuvent à elles seules garantir une sortie du mode de production capitaliste ; il importe, dès lors, de rendre la propriété *publique* : celle-ci sera placée sous le contrôle des citoyens via les assemblées. Ce sera là, selon Bookchin, le moment d'« *enlever l'économie à la bourgeoisie* ». La terre, les usines et les moyens de production (bureaux, banques, transports collectifs, etc.) deviendront la propriété de la communauté et la vie économique sera organisée, en fonction des besoins communs, par les travailleurs et les citoyens eux-mêmes. Les classes fortunées seront expropriées ; les impératifs de croissance et de concurrence seront remplacés par les notions de limite et d'équilibre ; l'homogénéisation des revenus — condition nécessaire à toute démocratie authentique — sera instaurée dans des proportions à définir.

« *Vider* » l'État et armer le peuple

Le municipalisme libertaire renvoie dos à dos les deux modalités historiques de l'émancipation : constituer des îlots autogérés et prendre le pouvoir (par les urnes ou par les armes). Il s'agit pour lui d'ériger un *contre-pouvoir* à l'État-nation, de croître au nez et à la barbe du gouvernement. Mais, nul n'en doute, ce dernier ne verra pas semblable expansion d'un bon œil — d'autant que les municipalités affranchies assumeront sans



détour cette conflictualité : il ne sera pas question de frayer avec les instances étatiques ni de les provoquer physiquement, mais bien de progresser en parallèle. Le pari de Bookchin — car c'en est un — est le suivant : la propagation libre et volontaire des municipalités démocratiques entraînera de nombreux bienfaits tangibles et redonnera un sens aux existences de millions de citoyens jusqu'alors anémiés, assujettis, privatisés, abrutis par le marché de l'emploi et dépossédés de tout pouvoir, excepté celui de consommer ; ses sympathisants, devenus majoritaires au sein de la population, désertent progressivement les structures statonationales au profit de la révolution municipaliste ; l'État en viendra à perdre sa légitimité et ce qu'il lui reste d'aura.



Benjamin Zank | www.benzank.com

Travailler à son auto-désintégration ne suffira pourtant pas. Les possédants et le régime chercheront à entraver, par la force armée, l'extension du municipalisme libertaire ; raison pour laquelle chaque municipalité devra constituer une *garde civique*⁷, non sans avoir dissous les corps de police et d'armée présents sur son territoire, en vue d'assurer la défense des citoyens et de la démocratie naissante (« *substitue[r] à l'armée et à la police séparées du peuple l'armement direct et immédiat du peuple lui-même*⁸ », écrivait déjà Lénine en 1917, avant qu'il ne prenne le pouvoir). Cette garde civique rendra des comptes à l'assemblée et comptera des officiers élus. Il n'est pas exclu, en plus d'assauts étatiques circonscrits et plus ou moins sporadiques, qu'une confrontation globale violente ait lieu : la question du pouvoir trouvera alors sa réponse. Puisque le



pouvoir ne saurait être détruit — voilà une bétise théorique et une impasse pratique, estimait Bookchin —, ne reste d'autre alternative que de l'arracher à l'État pour le remettre au peuple. À la condition d'avoir réuni ces trois conditions (organisation des municipalités, large soutien de la population et délégitimation de l'État capitaliste), la révolution municipaliste pourrait « *éliminer sans trop de difficultés* » le gouvernement déconsidéré et ses appareils affiliés : colosse aux pieds d'argile qu'un ultime coup renverse... L'État disparu, la société sans classes — que Bookchin appela également « communiste libertaire » — sera tout entière aux mains des communes coordonnées de bas en haut par la Commune. Le temps de travail sera réduit ; l'agriculture deviendra intégralement biologique ; les combustibles fossiles et les pesticides seront éliminés. Mais le défi prospectif s'arrête ici : la société future ne peut « *être décrétée par les théoriciens du municipalisme* », précise Biehl, puisqu'elle sera l'œuvre du peuple émancipé.

Une inspiration pour le Rojava

« *Bookchin a répété à l'envi qu'il n'existait aucun modèle, seulement des inspirations.* »

Bookchin a répété à l'envi qu'il n'existait aucun modèle, seulement des inspirations : Athènes, les communes de l'Europe médiévale, la Nouvelle-Angleterre, le Paris révolutionnaire ou l'Espagne anarchiste. Si le municipalisme libertaire n'est, du vivant de son créateur, pas parvenu à s'ancrer au sein de l'Europe et de l'Amérique du Nord, il a trouvé un écho inattendu en Turquie puis en Syrie. En 2005, le cofondateur du PKK, [Abdullah Öcalan](#), opéra du fond de son cachot, selon ses propres mots, un « *tournant idéologique et politique* » : la minorité kurde opprimée n'aspirait plus à l'indépendance nationale mais à l'autonomie au sein des frontières historiques ; la création d'un État était abandonnée au profit d'un projet confédéral visant, à terme, le « *triomphe* » sur l'État centralisé ; le marxisme-léninisme était écarté en vue de construire un néosocialisme communal et écologiste. Cette nouvelle doctrine avait — et a — pour nom « confédéralisme démocratique ». C'est qu'Öcalan avait lu Bookchin, se disait l'un de ses « *étudiants* » et lui avait écrit afin d'entrer en relation avec lui ; ce dernier, à l'approche de la mort, s'excusa de ne pouvoir honorer pareille invitation mais se félicita de ravitailler la pensée émancipatrice kurde. En 2014, en pleine guerre civile syrienne, le Rojava — territoire du nord-syrien, mixte et à majorité kurde — publia son Contrat social, pièce maîtresse d'un fragile processus révolutionnaire bâti sur les *cantons* : il consacrait la « *justice sociale* », la vie démocratique, l'égalité des sexes devant la loi et « *l'équilibre*



écologique ».

« Je n'exclus pas non plus la possibilité de l'échec. Mais s'il existe une raison d'espérer, c'est l'approche municipaliste libertaire qui nous la fournit », disait Bookchin lors d'un entretien à la fin de l'année 1996 : sans quoi, « [le capitalisme] détruira certainement la vie sociale ».

BIBLIOGRAPHIE

BANCE, Pierre, *Un autre futur pour le Kurdistan ? Municipalisme libertaire et confédéralisme démocratique*, Éditions Noir et Rouge, 2017.

BIEHL, Janet, *Écologie ou catastrophe — La vie de Murray Bookchin*, L'Amourier éditions, 2018.

BIEHL, Janet, *Le Municipalisme libertaire*, Éditions Écosociété, 2013.

BOOKCHIN, Murray, *Une société à refaire : vers une écologie de la liberté*, Éditions Écosociété, 1992.

BOOKCHIN, Murray, *Pour un municipalisme libertaire*, Atelier de création libertaire, 2003-2018.

BOOKCHIN, Murray, *Qu'est-ce que l'écologie sociale ?*, Atelier de création libertaire, 2012.

[lire les « Qu'est-ce donc ? » de Ballast]

1. Laurent Wauquiez, 3 septembre 2017.[↔]
2. « Pour une écologie identitaire : en finir avec l'écologie-bisounours », Les identitaires d'Auvergne [blog], 2 juin 2009.[↔]
3. Bookchin n'a cessé de faire la promotion des « *technologies écologiques* ». En 2014, Olivier Bensancenot et Michael Löwy critiqueront l'optimisme technophile bookchinien dans l'ouvrage *Affinités révolutionnaires*. [↔]
4. Les mégapoles, reconnaissait toutefois Bookchin au mitan des années 1990, rendent particulièrement difficile l'instauration du municipalisme libertaire. « *Mais cela ne veut pas dire que ce soit impossible.* » [↔]
5. Bookchin estimait que la question écologique rendait caduque la seule division classe ouvrière/bourgeoisie. [↔]
6. Éditions Mille et une nuit, 2014. [↔]
7. Bookchin se référait aux hoplites grecs, défenseurs de la Cité. « *Je déteste la violence. J'ai un grand respect pour la vie humaine mais aussi pour la vie animale, avec laquelle je dois vivre : je crois que notre destin, en tant qu'être humain, est de devenir conscient de la nature tout en étant conscient de soi, en équilibre et en harmonie, non seulement les uns avec les autres mais avec l'ensemble du monde naturel. Je respecte*



énormément [le pacifisme] et, dans une large mesure, je tends à le suivre à titre personnel : stratégies, approches et philosophie pacifistes. Mais je ne me qualifierais pas de pacifiste pour la simple raison que si quelque chose comme un Franco devait réapparaître en Espagne ou, d'ailleurs, en Amérique, pour tenter de faire disparaître les libertés civiles et les droits de l'Homme, je leur résisterais avec une massue s'il le fallait. »
Entretien de Murray Bookchin pour le magazine Reason, octobre 1979.[↔]

8. *Les Tâches du prolétariat dans notre révolution, (Projet de plate-forme pour le parti du prolétariat), avril-mai 1917. « Pour empêcher le rétablissement de la police, il n'est qu'un moyen : créer une milice populaire ne faisant qu'un avec l'armée (armement général du peuple substitué à l'armée permanente). Feront partie de cette milice tous les citoyens et citoyennes sans exception de 15 à 65 ans, ces limites d'âge approximatives devant simplement indiquer la participation des adolescents et des vieillards. »*[↔]